



Informations utiles à la mise à jour du dossier

Le dossier d'inscription ou sa mise à jour peut être déposé à compter du lundi 26 juin, dès 9h.

Les inscriptions aux activités de l'été débutent dès le mercredi 28 juin, à partir de 9h.

Les programmes d'activités de l'été seront diffusés à partir du vendredi 30 juin.

Vous serez notifiés par mail lorsque les inscriptions au périscolaire (dont cantine) seront possibles pour septembre.

Votre dossier ou sa mise à jour peuvent être effectués intégralement [sur le Portail Famille](#). Cependant, si vous souhaitez effectuer un dépôt ou une mise à jour de dossier en mairie, vous devrez alors compléter l'intégralité du dossier (documents à télécharger disponibles [sur ce lien](#)). Si vous n'avez pas accès à votre compte sur le Portail Famille, par exemple parce que vous avez inscrit votre enfant à l'école pour la première fois, vous pouvez nous adresser un mail à sejsecretariat@viclagardiole.fr

Nous activerons alors vos droits d'accès.

En ce qui concerne la mise à jour de votre dossier, il est important de vérifier les informations saisies et le cas échéant de les mettre à jour (la saisie des vaccins est par exemple obligatoire).

Ces mises à jour sont faites sur le portail famille, dans les rubriques « Mes enfants » et « Mon foyer ».

Mes enfants	Mon foyer	Mes documents
Accès aux informations de vos enfants Les informations saisies doivent être à jour (informations médicales dont vaccins, liste des personnes autorisées...)	Accès aux informations de mon foyer Vos informations doivent être à jour, cet item permet de valider votre dossier.	Documents à nous fournir Item permettant de nous transmettre vos documents (justificatif de domicile, copie des vaccins, assurance, certificat médical pour justifier une absence...)

C'est notamment dans la rubrique « Mon foyer » que vous approuvez le règlement intérieur.

Si ces mises à jour ne sont pas faites en amont, ou qu'il manque des informations, le jour de votre inscription sur les accueils de loisirs de l'été, vous aurez un ou plusieurs messages bloquants apparaissant en rouge, tel que vous pouvez le voir sur l'image ci-dessous.

 **Choix établissement et période**

 **Planning**

Réservation impossible : formulaire famille incomplet. Merci de renseigner les informations manquantes en cliquant sur le lien ci-dessous.

- Informations complémentaires et validation de vos dossiers enfants

Usager *
Maternelle TEST (3 ans)

Suivant →

Dans ce cas, pas d'inquiétude ! Vous devez simplement cliquer sur le lien indiqué par la flèche bleue, ce dernier vous redirige automatiquement sur les rubriques dont la saisie est manquante. Une fois tous les messages bloquants levés, vous pourrez inscrire votre enfant sur les activités.

En ce qui concerne la rubrique « Mes documents », vous pouvez mettre en ligne les documents demandés. Si vous n'avez pas encore reçu votre assurance, vous ne serez pas bloqués pour procéder à une inscription.